



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, vendredi 20 février 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le samedi 21 février, jour de départ en vacances, est classé orange. Le préfet rappelle aux automobilistes l'extrême vigilance à observer sur les routes.

Depuis le début de l'année, 8 personnes ont déjà perdu la vie en Seine-Maritime et 140 personnes ont été blessées, dans 104 accidents.

" Derrière chaque tué, il y a de véritables drames, des vies brisées. Les accidents peuvent aussi causer des blessures irréparables. Le nombre de blessés sur les routes baisse beaucoup moins vite que celui des personnes tuées.", explique Pierre-Henry Maccioni, préfet de la région Haute-Normandie, préfet de Seine-Maritime, à l'occasion de la campagne de la Sécurité routière "100 blessés graves par jour" (www.seine-maritime.gouv.fr)

" Un strict respect du code de la route est attendu de la part de tous les usagers de la route, qui doivent en toute circonstance avoir une vitesse adaptée et respecter les distances de sécurité. La lutte contre l'insécurité routière est un combat de chaque instant et il appartient à chacun de rester vigilant et raisonnable".

Avant de prendre la route, il est impératif :

- de s'informer sur les prévisions météorologiques, sur les conditions de circulation et sur l'état des routes :

www.bison-fute.gouv.fr

www.meteofrance.com

- de préparer le véhicule aux situations hivernales : vérifier l'état des pneumatiques, des freins, les feux de signalisation.

La conduite en hiver peut s'avérer délicate lorsque la neige tombe ou que le verglas se forme sur les routes. **Si vous allez en montagne, prévoyez des équipements spéciaux (chaines).**

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

site Internet: www.seine-maritime.gouv.fr

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr